

Zeitschrift: Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement =
Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire =
Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio

Herausgeber: geosuisse : Schweizerischer Verband für Geomatik und
Landmanagement

Band: 101 (2003)

Heft: 9: 75 Jahre SGPBF = 75 ans SSPIT

Vereinsnachrichten: Verbände = Associations

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FVG/STV / GIG/UTS

Fachgruppe Vermessung und Geoinformation

Groupement des Ingénieurs en Géomatique

www.fvg.ch

www.gig-uts.ch

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du GIG

Vendredi 27 juin 2003 à Morges

1. Bienvenue et Approbation de l'ordre du jour

Notre président Yves Menétrey nous souhaite la bienvenue et ouvre la 33^{ème} Assemblée générale ordinaire du GIG à 17h35 qui se tient cette année à Morges. Il demande à l'assemblée s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour. Aucune modification n'étant demandée, l'assemblée générale peut donc commencer.

2. Liste des présences

Le président remercie les personnes déléguées qui ont eu la gentillesse de répondre à notre invitation, à savoir: M. Martin Mäusli, président de l'association suisse des professionnels de la mensuration ASPM, M. Marc Nicodet, représentant la direction fédérale des mensurations cadastrales D+M, remplaçant Monsieur Jean-Philippe Amstein, M. René Oguey, doyen de la filière géomatique à l'école d'ingénieurs du canton de Vaud EIVD, M. Richard Ogay, professeur de la filière géomatique à l'école d'ingénieurs du canton de Vaud EIVD.

Le président excuse ensuite les personnes suivantes: Madame Monique Ryf Cusin, secrétaire romande de Swiss Engineering UTS, Madame Janick Pelozzi, du secrétariat romand de Swiss Engineering UTS, M. Thomas Glathard, président ad intérim de la société suisse des mensurations et améliorations foncières SSMAF, M. Jürg Kaufmann, nouveau président de Géosuisse, ex SSMAF, M. Nicolas Ciana, président romand de l'association suisse des professionnels de la mensuration ASPM, M. Jean-Philippe Amstein, de la direction fédérale des mensurations cadastrales D+M, M. Christian Just, de la direction fédérale des mensurations cadastrales D+M, M. Paul Droz, de la commission d'examen d'ingénieurs géomètres EPIG.

14 membres de notre groupement se sont également excusés de ne pas être présents à notre assemblée générale.

Le cahier des présences circule dans la salle, le président prie les membres ainsi que les invités de bien vouloir inscrire leur nom. On dénombre 31 personnes dans la salle.

3. Approbation du PV de l'assemblée générale du 14 juin 2002 à Fribourg

Le procès verbal de la 32^{ème} assemblée générale ordinaire du 14 juin 2002 à Fribourg a été transmis avec la convocation de l'assemblée générale. Afin de ne pas endormir tout le monde, le président demande si quelqu'un en désire la lecture. Personne ne se manifeste, le PV est donc accepté à l'unanimité des membres présents avec remerciement à son auteur.

4. Rapport du comité du GIG

Le comité s'est réuni à cinq reprises depuis la dernière assemblée générale. Outre ces réunions, chaque membre du comité a œuvré dans des groupes de travail et représenté le GIG à différentes manifestations où nous étions invités.

Ces activités et représentations se résument ainsi:

Système Bachelor et Master en Suisse

Dans le cadre des activités de Swiss Engineering, nous suivons de près la mise en place du système des cycles d'études Bachelor et Master dans les EPF et les HES. En effet, et conformément aux accords de Bologne, la Suisse doit réviser ses filières académiques pour les rendre euro compatibles. Une thèse sur ce sujet a été réalisée par Swiss Engineering, elle est disponible sur notre site Internet. Toutes les informations relatives à la mise en place de ce système sont régulièrement publiées dans la revue RTS.

Site Internet

Par l'intermédiaire du concepteur de notre site, Monsieur Reynald Stuby, une interface qui permet une mise à jour plus régulière a été mise en place. Ainsi la publication plus fréquente de news sur nos activités, sur les événements liés à la géomatique dans nos régions et les offres d'emplois qui nous sont transmises, sera possible. Le GIG vous invite tous à passer régulièrement sur le site www.gig-uts.ch afin de prendre connaissances des informations les plus récentes.

Recours au tribunal fédéral

Comme vous le savez, nous avions déposé un recours auprès du tribunal fédéral contre le canton de Vaud suite à la modification du règlement d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RATC).

Selon le principe de «spécialiste en mensuration» introduit par l'ordonnance fédérale sur la mensuration officielle (OMO), nous pensions pouvoir revendiquer le droit de signer un plan de mise à l'enquête publique. Le tribunal fédéral a tranché, le 18 juin 2002, en indiquant que le canton de Vaud avait la possibilité de limiter les personnes autorisées à signer un tel plan en fonction de la qualité de la formation juridique, et ainsi limiter ce droit aux seuls ingénieurs brevetés.

Journées de la Géomatique 2004

Le comité du GIG a été invité à occuper un siège dans le comité d'organisation des journées de la géomatique 2004. Ainsi nous participerons activement à la mise sur pied de la prochaine édition de cette manifestation réunissant toutes les associations suisses du petit monde de la géomatique. Les journées de la géomatique se dérouleront à Montreux du 3 au 5 juin prochains, sous l'appellation géo-Montreux 2004.

Brevet d'ingénieur géomètre

Pour les ingénieurs romands, ETS et HES, les démarches et le chemin à emprunter pour se présenter à l'examen du brevet fédéral sont mal connus et très mal balisés. Nous tentons de nouer divers contacts afin de défricher le terrain et mettre en place une route à suivre. Ainsi nous espérons dynamiser votre intérêt et mieux encadrer les membres qui souhaitent s'engager sur cette voie. Nous développerons ce sujet ci-après au point 10, avec une intervention de Monsieur Daniel Rohrer.

Représentations du GIG à différentes manifestations

Pour l'année 2002, les représentations ont été les suivantes:

- 11 janvier 2002, participation à la présentation des diplômes à l'EIVD
- 15 janvier 2002, participation aux défenses de diplômes à l'EIVD et remise du prix GIG
- 9 mars 2002, participation au forum horizon 2002 à l'EPFL
- 14 mars 2002, 2^{ème} séminaire police des constructions à l'EIVD
- 14 juin 2002, journées de la géomatique 2002 à Fribourg, assemblée générale du GIG et congrès 100 ans de la géomatique
- 11 septembre 2002, participation aux examens finaux, examen de méthode d'estimation et techniques géodésiques à l'EIVD
- 12 et 13 septembre 2002, conférence des services cantonaux du cadastre à Sursee
- 23 octobre 2002, séance des présidents romands de Swiss Engineering à Yverdon

- 9 novembre 2002, forum sur projet métro M2 à l'EIVD
- 15 et 16 novembre 2002, conférence des présidents suisses de Swiss Engineering à Bern.

Pour le premier semestre de l'année 2003, les représentations ont été les suivantes:

- 10 janvier 2003, participation à la présentation des diplômes à l'EIVD
- 14 janvier 2003, participation aux défenses de diplômes à l'EIVD et remise du prix GIG
- 6 mars 2003, participation au forum horizon 2003 à l'EPFL
- 27 mars 2003, séance du PR groupe à Soleure
- 28 avril 2003, séance des présidents romands de Swiss Engineering à Yverdon
- 9 mai 2003, séance des présidents suisses de Géomatique à Soleure
- 24 mai 2003, assemblée des délégués de Swiss Engineering à Rapperswil
- 13 juin 2003, journées de la géomatique 2003 à Pontresina, participation aux assemblées générales du FVG et de l'ASPM.

Voici donc, en résumé quelles ont été les activités du GIG en 2002 et pour le début 2003. Yves Menétry remercie ses collègues du comité pour leur participation active à toutes ces activités.

La parole n'étant pas demandée, le rapport du comité est accepté à l'unanimité des membres présents.

5. Rapport du caissier et des vérificateurs (sur les comptes de l'exercice de l'année 2002)

Le président passe la parole à Stéphane Bovier, le caissier, ainsi qu'aux vérificateurs de comptes. Le caissier nous commente en détail les différents comptes du bilan et de l'exercice. Les résultats 2002 sont très bons, notamment grâce au bénéfice du séminaire «Police des constructions». L'augmentation de fortune s'élève à CHF 7987.50. La fortune au 31 décembre 2002 se monte à CHF 32 806.75. Les vérificateurs de comptes MM. Guy Fritsché et Stany Luyet se sont réunis avec le caissier. Monsieur Guy Fritsché, rapporteur, précise que les comptes sont clairs et précis. Il propose d'en donner décharge au caissier et au comité.

La parole n'étant pas demandée, les comptes 2002 sont acceptés à l'unanimité des membres présents avec remerciements à leurs auteurs.

6. Budget et cotisation pour 2003

Raphaël Chevailler, le nouveau trésorier, nous présente le budget 2003. Celui-ci présente un déficit de CHF 2350.–. Au vu de cette situation et des avoirs du GIG, les cotisations res-

teront inchangées (CHF 50.–) pour l'année 2003.

Un membre demande si le prix du GIG (CHF 300.–) récompensant la meilleure défense de diplôme à l'EIVD ne pourrait pas être augmenté. Le comité prend note et en discutera lors de la prochaine séance.

La parole n'étant plus demandée, le président clos la discussion et soumet le budget 2003 à l'assemblée. Le budget 2003 est accepté à l'unanimité des membres présents.

7. Nomination des vérificateurs de comptes

La proposition du comité est la suivante: M. Stany Luyet devient 1^{er} vérificateur des comptes, M. Jean-Frédéric Sierro devient 2^{ème} vérificateur et M. Christian Loup est proposé comme vérificateur suppléant. L'assemblée confirme par acclamation ces trois vérificateurs et le président remercie Monsieur Guy Fritsché pour les services rendus à notre groupement.

8. Admissions – démissions

Le président nous informe que le GIG compte actuellement 107 membres. Les mouvements ont été les suivants cette année.

Admissions:

Six nouveaux membres se sont inscrits au GIG cette année et sont élus par acclamation: Gildas Allaz, Sébastien Guillaume, Cyril Muller, Jérôme Ray, Hervé Roy, Silvain Wenger.

Démissions:

Quatre membres ont démissionné, il s'agit de: Pierre-Etienne Aymon, Olivier Schmid, Daniel Thonney, David Vionnet.

9. Election du comité et du président

Le président nous informe que selon nos statuts, le comité est élu pour un mandat de deux ans, cette année n'étant pas une année de réélection.

Le vice-président Pascal Brandt nous informe qu'aucun membre du comité n'a présenté sa démission. Il nous propose de reconduire Yves Menétry dans sa fonction de président. Comme aucune personne présente ne se manifeste pour se proposer à ce poste, le président est réélu par acclamation et à l'unanimité des membres présents. Outre le président, le comité sera formé des membres suivants: Messieurs Stéphane Bovier, Pascal Brandt, Raphaël Chevailler, Philippe Herren, Ludovic Péguron et Thierry Schmidlin.

10. Activités du groupement

Participation aux défenses de diplômes de l'EIVD

Ludovic Péguron et Yves Menétry ont suivi les défenses de diplôme le mardi 14 janvier 2003 à l'EIVD à Yverdon-les-Bains.

Ludovic Péguron nous explique que c'était une bonne volée puisque huit candidats se sont présentés au diplôme. Néanmoins, l'un d'entre eux a décidé de ne pas rendre son travail à l'issue du délai. Les sept autres ont tous soutenu leur défense avec succès.

Christel Gottofrey (La gestion informatisée des chemins ruraux vaudois), Gildas Allaz (Relevé d'un modèle réduit de digue en vue d'en mesurer l'érosion), Sébastien Guillaume (Implémentation de la compensation d'observations dans le logiciel TRINET), Cyril Muller (Nivellement GPS dans la chaîne du Jura), Jérôme Ray (Géodonnées et Cyberadministration), Hervé Roy (Optimisation des levés DGPS dans la Grande Cariçaie), Ivan Togini (La transformation des bâtiments situés en zone agricole), Silvain Wenger (Monitorage d'ouvrages d'art par GPS).

A cette occasion, le prix du GIG a été attribué à Monsieur Gildas Allaz pour le récompenser de la plus remarquable défense de diplôme. Encore toutes nos félicitations à tous les diplômés et bon vent pour la suite de leur carrière dans l'univers de la géomatique.

VSVF-Zentralsekretariat: Secrétariat central ASPM: Segretaria centrale ASTC:



Schllichtungsstelle

Office de conciliation

Ufficio di conciliazione

Flühlistrasse 30 B

3612 Steffisburg

Téléfon 033 438 14 62

Telefax 033 438 14 64

www.vsvf.ch

Stellenvermittlung

Auskunft und Anmeldung:

Service de placement

pour tous renseignements:

Servizio di collocamento

per informazioni e annunci:

Alex Meyer

Rigiweg 3, 8604 Volketswil

Téléfon 01 908 33 28 G

Journées de la Géomatique 2004

Yves Menétrey représente le GIG au sein du comité d'organisation de géoMontreux 2004. Cette importante rencontre de la géomatique suisse se déroulera du 3 au 5 juin 2004 au centre des congrès de Montreux. Notre groupement tiendra également sa 34^{ème} assemblée générale dans le cadre de cette manifestation.

Le président présente ensuite une série de transparents pour nous faire découvrir le site retenu ainsi que la région de Montreux.

Le comité de géoMontreux 2004 souhaite donner un nouveau souffle aux journées de la géomatique et l'illustre avec un logo novateur, un saxophone posé sur un trépied de théodolite. La manifestation réunira les associations professionnelles du monde de la géomatique suisse et l'ASPM en profitera pour fêter dignement son 75^{ème} anniversaire.

Le GIG vous invite tous à participer à cette manifestation et à déjà réserver les dates dans vos agendas. Pour ne pas oublier géoMontreux 2004, le président nous distribue un petit pense bête, sous la forme d'un «Kutch», qui devrait ainsi nous être fort utile d'ici le mois de juin prochain.

Contacts avec la commission d'examen d'ingénieurs géomètres EPIG

Monsieur Daniel Rohrer, membre actif du groupement nous informe des démarches en cours. Il y a environ une année, la direction fédérale des mensurations cadastrales (D+M) a contacté le GIG pour comprendre le malaise des ingénieurs HES et ETS en géomatique par rapport aux examens de la patente. En effet aucun candidat romand ne se présente à ces examens contrairement à nos collègues suisses alémaniques.

En Suisse alémanique, des structures existent pour que les ingénieurs HES ou ETS puissent se préparer pour se présenter à ces examens de la patente. Pour palier cette lacune, une commission formée de représentants du GIG de la D+M et de l'EPIG a été mise sur pied.

Au mois d'août 2003, un questionnaire sera envoyé à chaque membre du GIG pour préparer l'organisation de ces cours. En principe, une formation de 800 heures, organisée en cours décentralisés à l'EIVD, l'EPFL et l'Université de Fribourg, devrait nous permettre de nous préparer pour se présenter, dans les meilleures conditions, à ces examens de la patente.

Daniel Rohrer nous indique que tout se passe bien au sein de cette commission et il nous invite à répondre activement à ce prochain questionnaire que nous allons bientôt recevoir.

11. Divers et propositions individuelles

A la connaissance du président et à ce jour, aucune proposition individuelle n'est parvenue au comité mais il donne volontiers la parole à celui qui désire la prendre:

Monsieur René Oguey, doyen de la filière géomatique à l'EIVD, nous présente les salutations de l'Ecole d'ingénieurs de l'Etat de Vaud. Il nous fait ensuite part des points suivants concernant l'évolution des HES et l'avenir de notre filière:

- Tout était prêt en janvier de cette année, pour qu'une filière en «Environnement construit et géomatique» soit créée à l'EIVD mais une nouvelle ordonnance des HES concernant les terminologies a tout remis en question.
- La nom de la filière sera en principe «Géomatique» avec trois orientations: géomatique, éco-technologie et construction. L'EIVD va promouvoir et faire connaître bien plus les orientations que le nom de la filière.
- Le problème des effectifs est également très important. En effet, il faut au minimum 45 étudiants par filière pour répondre à la réglementation sur les HES. La fusion est donc indispensable entre le génie civil et les géomètres pour atteindre les normes fixées par la Confédération.
- La survie de la filière est également étroitement liée à la formation des apprentis par les bureaux de Suisse romande. En effet, les apprentis représentent la plus grande partie des futurs étudiants HES. La création d'une école des métiers est en discussion mais pour l'instant rien n'est fixé.

Monsieur Marc Nicodet, représentant la direction fédérale des mensurations cadastrales nous présente les salutations de la D+M ainsi que celle de Monsieur Jean-Philippe Amstein retenu à une autre séance. Il nous présente ensuite:

- Les grands projets de la D+M.
- L'article constitutionnel 75a qui a été accepté le 13 juin 2003 par le Conseil National dans le cadre de la péréquation financière en relation avec la mensuration.
- La future loi sur les géodonnées.
- Des crédits nationaux pour la mensuration qui se montent respectivement à 57.7 millions pour 2003, 37.9 millions pour 2004 et 33.9 millions dès 2006.
- La stratégie pour 2004 à 2007 avec des produits de remplacements qui pallieront la MO93 où celle-ci n'a pas encore été exécutée.
- La centralisation des géodonnées pour faciliter la diffusion.
- La future norme sur les adresses des bâtiments en relation avec la mensuration officielle.

Monsieur Martin Mäusli, président de l'association suisse des professionnels de la mensuration ASPM, nous présente également les salutations de son association et nous présente trois grands projets élaborés par l'ASPM:

- La création d'un CD pour préparer les apprentis aux examens finaux.
- La mise en place de cours et d'examens pour devenir technicien en géomatique.
- La nouvelle convention entre l'ASPM et l'IGS.

Monsieur Philippe Herren, du comité du GIG, prend la parole pour féliciter Monsieur Marcel Muller, membre du GIG, qui a participé quasiment à toutes les assemblées générales de notre groupement. Il lui remet un cadeau. Le GIG le remercie pour son assiduité et lui souhaite également une heureuse retraite.

La parole n'étant plus demandée, le président clôture l'assemblée générale à 18h45. Il nous remercie de notre attention et de notre participation.

Il nous présente ensuite Messieurs Frédéric Jomini et Yves Paccaud, municipaux de la commune de Morges. Ces deux politiciens nous entretiennent ensuite de la problématique de la circulation dans la commune et les environs de Morges.

La fin de la journée se termine par un apéritif, au bord du lac, un vin d'honneur est offert par la commune de Morges qui est suivi d'un excellent repas dans un établissement réputé de la commune.

Thierry Schmidlin, Secrétaire